

Projet d'espace-test agricole à Saint-Pouange dans le cadre du développement de la filière maraîchage locale

L'activité agricole constitue un marqueur de notre territoire et concentre un grand nombre d'enjeux. L'agriculture est pleinement intégrée dans le Projet de Territoire de Troyes Champagne Métropole :

« Contribuer à la structuration et au déploiement des filières et des circuits courts, en prenant appui sur les ressources présentes sur le territoire dans une logique durable et en développant notamment les activités agricoles dans les espaces urbains et péri urbains »

Le projet d'espace-test en maraîchage, porté par Troyes Champagne Métropole, consiste à proposer un dispositif pour faciliter le démarrage d'activité pour des porteurs de projet en maraîchage. Il s'intègre plus largement dans un projet de structuration et de développement d'une filière maraîchage orientée vers la production et la consommation locale et en circuit-court.

Troyes Champagne Métropole, la Chambre d'agriculture de l'Aube et le Campus Terres de l'Aube travaillent ensemble sur cette filière, les acteurs de la restauration collective et les producteurs sont régulièrement consultés pour prendre en compte leurs contraintes et leurs besoins. Outre la création de l'espace-test qui concerne le volet production de la filière, il est également étudié la faisabilité d'un projet d'atelier pour transformer les légumes afin de favoriser et faciliter l'utilisation des légumes bruts produits localement par les cantines.

La création de l'espace-test à Saint-Pouange répond à l'enjeu prépondérant de l'accompagnement à l'installation des porteurs de projet en maraîchage afin de soutenir la profession et donc la production locale. En effet, il offre la possibilité de tester temporairement le métier en conditions réelles mais dans un cadre sécurisant grâce à l'hébergement juridique, au suivi technique, et à la mise à disposition d'une exploitation maraîchère déjà équipée. Cela permet donc d'offrir un parcours progressif vers l'installation, qui peut constituer une passerelle entre la formation en établissement agricole et l'installation définitive en tant que chef d'entreprise. L'avantage étant de ne pas se lancer directement dans des investissements onéreux sans certitude d'être en capacité de répondre aux exigences du métier. L'espace-test facilite notamment l'installation de personnes non issues du milieu agricole et en reconversion professionnelle car la durée du test est aussi mise à profit pour rechercher du foncier disponible pour s'installer et pour s'intégrer dans le réseau d'acteurs locaux.

Concrètement, un dispositif d'espace-test s'articule autour de quatre fonctions :

o La **fonction pépinière aménagée et financée par Troyes Champagne Métropole** : mise à

disposition à des porteurs de projet en reconversion professionnelle ou en sortie de formation d'un terrain et de moyens de production (locaux, outils, serres). Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération a fait l'acquisition de 4,5 hectares de terres cultivables à Saint-Pouange, non loin du Lycée Agricole ;

- o La **fonction couveuse** qui sera **déléguée à un prestataire** : hébergement juridique des testeurs, accompagnement dans la gestion des démarches administratives, de la comptabilité, de la stratégie d'entreprise ;

- o La **fonction d'accompagnement technique assurée à travers la contractualisation entre les acteurs de la filière locale de maraîchage** animée par la Chambre d'Agriculture, le Campus des Terres de l'Aube et l'association Bio en Grand Est : techniques de cultures, utilisation des outils, stratégie de commercialisation, préparation du projet d'installation ;

- o La **fonction de suivi du dispositif** qui sera **assurée par Troyes Champagne Métropole** : réunions techniques régulières des parties prenantes, réunions du Comité de Pilotage, réunions des partenaires, communication et valorisation du site.

Le coût prévisionnel d'investissement est de 520 000 EUR TTC dont 60 000 EUR de frais d'études et de maîtrise d'oeuvre.

Les projets d'étude de filière, d'aménagement d'espace-test et de construction d'un atelier de transformation de légumes seront présentés aux financeurs dans le cadre du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique.

Pour Philippe GUNDALL, *conseiller communautaire délégué à Troyes Champagne Métropole en charge de l'agriculture et du maraîchage*, ce projet est avant tout une opportunité à développer :

« Après avoir pris la délégation de Conseiller Communautaire Délégué en charge de l'agriculture en 2020, j'ai voulu connaître les actions que Troyes Champagne Métropole pouvait mettre en place sur cette thématique. Suite aux différentes rencontres avec les commissions en lien avec le secteur de l'agriculture, tel que le développement durable, l'enseignement, le cycle de l'eau etc... il est apparu que pour Troyes Champagne Métropole, l'alimentation locale et le maraîchage devaient s'imposer dans le projet de territoire.

Le Président François BAROIN, voulait développer cette évidence sur une terre de culture. Le projet de territoire (renforcer, diversifier et promouvoir l'agriculture) ainsi que l'espace test de maraîchage pour TCM sont les objectifs qui se sont imposés à tous.

Après la consultation du Département pour le PAT (Projet Alimentaire des Territoires, le lycée Campus Terre de l'Aube pour la formation, le Syndicat Départ et la Chambre d'Agriculture pour l'accompagnement, nous avons constaté que le projet ne pourrait se construire seul et qu'une logistique devrait être mise en place autour de celui-ci. A la suite de deux années d'étude avec les services, l'espace test va passer à la vitesse supérieure, nous espérons pouvoir installer les premières recrues en formation bio pour fin 2025.

Le but est d'avoir une agriculture qui soit viable en assurant des produits de qualité en circuit

court, amenant des emplois suite à une formation de deux années ou une reconversion professionnelle des candidats que nous aiderons si possible à s'installer. Un beau projet à finaliser et je remercie tous les services pour le travail effectué ! »

Calendrier prévisionnel :

- o Mardi 5 décembre : premières études de forages de sol
- o 2023 - 2024 : poursuite des études pré-opérationnelles pour l'espace test et de la dynamique partenariale
- o 2024 : étude filière portée par la Chambre d'Agriculture
- o Début 2024 : lancement de la consultation pour la maîtrise d'oeuvre des aménagements Espace Test
- o Été 2024 : notification du marché de maîtrise d'oeuvre
- o Fin 2024 - début 2025 : études opérationnelles et lancement des marchés de travaux
- o Été 2025 : début des travaux d'aménagement Hiver 2025 - 2026 : accueil des maraîchers en test

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr